



## **Enquêtes publiques : modifications d'assiettes, suppressions et aliénations de chemins ruraux**

**Par arrêté municipal en date du 18 octobre 2019, le Maire de la Commune de LACQ a ordonné l'ouverture d'enquêtes publiques portant sur les modifications d'assiettes des chemins ruraux dits de Cuyala, de Calotte et du Soustrait et d'une portion du chemin rural dit de Turon et l'aliénation de partie d'un chemin rural cadastré AD 231 et du chemin rural dit de l'Ecole.**

**Les enquêtes se dérouleront à la Mairie de LACQ du 14 novembre 2019 au 28 novembre 2019. Les permanences auront lieu le jeudi 14 novembre de 15h30 à 17h30 et le jeudi 28 novembre 2019 de 15h30 à 17h30.**

**Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à Monsieur le commissaire-enquêteur, mairie de LACQ (64170) ou par courriel ([daniele.medout@mairie-lacq-audejos.fr](mailto:daniele.medout@mairie-lacq-audejos.fr)).**

**Lacq, le 18 octobre 2019**

**Le Maire,**



**Didier Rey**